Parlement européen
2019-2024

Commission du contrôle budgétaire

2023/0814(NLE)

14.11.2023

PROJET DE RAPPORT

sur la nomination proposée de João Leão à la fonction de membre de la Cour des comptes
(C9-0397/2023 – 2023/0814(NLE))

Commission du contrôle budgétaire

Rapporteur: Mikuláš Peksa

SOMMAIRE

Page

PROPOSITION DE DÉCISION DU PARLEMENT EUROPÉEN 3

ANNEXE 1: CURRICULUM VITÆ DE JOÃO LEÃO 4

ANNEXE 2: RÉPONSES DE JOÃO LEÃO AU QUESTIONNAIRE 6

PROPOSITION DE DÉCISION DU PARLEMENT EUROPÉEN

sur la nomination proposée de João Leão à la fonction de membre de la Cour des comptes
(C9-0397/2023 – 2023/0814(NLE))

(Consultation)

Le Parlement européen,

– vu l'article 286, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, conformément auquel il a été consulté par le Conseil (C9-0397/2023),

– vu l'article 129 de son règlement intérieur,

– vu le rapport de la commission du contrôle budgétaire (A9-0000/2023),

A. considérant que, par lettre du 25 octobre 2023, le Conseil a consulté le Parlement sur la nomination de João Leão à la fonction de membre de la Cour des comptes;

B. considérant que sa commission du contrôle budgétaire a évalué les qualifications du candidat proposé, en particulier au regard des conditions énoncées à l'article 286, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne; que, dans le cadre de cette évaluation, la commission a reçu du candidat un curriculum vitæ ainsi que ses réponses au questionnaire écrit qui lui avait été adressé;

C. considérant que cette commission a procédé ensuite, le 29 novembre 2023, à une audition du candidat, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission;

1. rend un avis favorable/défavorable sur la proposition de nommer João Leão membre de la Cour des comptes;

2. charge sa Présidente de transmettre la présente décision au Conseil et, pour information, à la Cour des comptes ainsi qu'aux autres institutions de l'Union européenne et aux institutions de contrôle des États membres.

ANNEXE 1: CURRICULUM VITÆ DE JOÃO LEÃO

JOÃO LEÃO

Nationalité: Portugais

Date et lieu de naissance: 15 février 1974 (Lisbonne, Portugal)

BIOGRAPHIE

João Leão est actuellement professeur d'économie et de finances publiques et vice-recteur de l'ISCTE, l'Institut universitaire de Lisbonne. Ses recherches portent sur la réglementation économique, les finances publiques et la macroéconomie.

João Leão a été ministre portugais des finances de 2020 à 2022 et secrétaire d'État au budget de 2015 à 2020.

De 2010 à 2014, il a été directeur général du bureau des études économiques du ministère de l'économie. Auparavant, il était professeur d'économie à l'Institut universitaire de Lisbonne et à la Nova School of Business and Economics.

João Leão a obtenu son doctorat en économie au Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux États-Unis, ainsi qu'une maîtrise et une licence en économie à la Nova School of Business and Economics.

Dans le cadre de ses fonctions de ministre des finances, il a représenté le Portugal en tant que gouverneur du Mécanisme européen de stabilité, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, de la Banque européenne d'investissement, du groupe de la Banque africaine de développement, de la Banque asiatique de développement, de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque mondiale.

João Leão a également été président du Conseil ECOFIN pendant la présidence portugaise du Conseil européen en 2021 et président du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de 2021 à 2022.

FORMATION

2008	Doctorat en économie, Massachusetts Institute of Technology (MIT)
2003	Master en économie, Nova School of Business and Economics
1999	Licence en économie, Nova School of Business and Economics

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

2022 – en cours	Professeur d'économie et de finances publiques et vice-recteur de l'Institut universitaire de Lisbonne
2020 – 2022	Ministre d'État chargé des finances
2015 – 2020	Secrétaire d'État au budget
2014 – 2015, 2008 – 2010	Professeur adjoint, département d'économie, Institut universitaire de Lisbonne
2010 – 2014	Directeur général du bureau des études économiques du ministère de l'économie
2000 – 2008	Assistant, Institut universitaire de Lisbonne
1999 – 2000	Assistant stagiaire, Nova School of Business and Economics

AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

2021 – 2022	Président du conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.
2020 – 2022	Membre du conseil des gouverneurs, Mécanisme européen de stabilité; Banque européenne pour la reconstruction et le développement; Banque européenne d'investissement; Banque africaine de développement; Banque asiatique de développement; Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures; Banque interaméricaine de développement; Banque mondiale
2021	Président du Conseil ECOFIN pendant la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne
2010 – 2014	Membre du Conseil économique et social
2010 – 2014	Membre du Conseil supérieur des statistiques
2010 – 2013	Membre du conseil général de l'Institut universitaire de Lisbonne
2009 – 2013	Directeur du programme de doctorat en économie à l'Institut universitaire de Lisbonne
2009 – 2010	Président du conseil scientifique du département d'économie de l'Institut universitaire de Lisbonne

ANNEXE 2: RÉPONSES DE JOÃO LEÃO AU QUESTIONNAIRE

Questionnaire à l'intention des candidats aux fonctions de membre de la Cour des comptes

Expérience professionnelle

1. Veuillez détailler votre expérience dans la finance publique (planification, exécution, gestion, contrôle ou audit budgétaire).

J'ai consacré toute ma vie professionnelle au service public et aux finances publiques. J'ai occupé des postes à responsabilité dans les domaines de la planification budgétaire, de l'exécution budgétaire, du contrôle budgétaire et de l'audit. J'ai été ministre d'État aux finances et secrétaire d'État au budget du Portugal, et j'ai occupé des postes de direction au sein d'entités publiques ayant des responsabilités dans ces domaines, en plus de mon activité de professeur d'économie et de finances publiques à l'université.

En tant que ministre des finances du Portugal (2020-2022), j'étais responsable en dernier ressort de l'élaboration du budget de l'État portugais. Cela impliquait de planifier et de prévoir les dépenses et les recettes du budget de l'État, et de coordonner les principales mesures à introduire dans le budget. J'étais également chargé de définir les règles relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces mesures. En outre, j'étais responsable de la planification financière à moyen terme de l'État portugais, de l'élaboration du programme de stabilité et du respect des règles budgétaires européennes. Pour ce faire, j'ai dû travailler en étroite collaboration avec des interlocuteurs internes et assurer la liaison avec les institutions européennes dans le cadre du Semestre européen.

Au cours de cette période, j'ai assumé la responsabilité finale au Portugal de l'exécution et de la gestion du budget de l'État portugais afin de veiller à ce que les objectifs fixés soient atteints le plus efficacement possible.

En tant que ministre des finances, j'ai supervisé l'autorité d'audit du Portugal, l'Inspection générale des finances (Inspeção Geral de Finanças – Autoridade de Auditoria, IGF), qui est responsable des audits financiers et budgétaires internes, ainsi que l'autorité d'audit pour la mise en œuvre des fonds européens au Portugal. À ce titre, j'étais chargé de superviser et d'approuver un grand nombre d'audits de conformité, financiers et de performance réalisés par l'IGF. J'ai également prêté une attention particulière aux audits de la Cour des comptes portugaise, en tant qu'autorité d'audit externe indépendante. Ses recommandations ont été prises en considération, notamment en ce qui concerne la gestion financière de l'État, lors de l'élaboration du budget de l'État et des comptes des administrations publiques.

J'ai été secrétaire d'État au budget au ministère des finances (2015-2020), où j'ai été responsable de préparer cinq des budgets de l'État portugais et accompagné la préparation des budgets des différents ministères. J'ai en outre joué un rôle clé dans la fixation des crédits budgétaires des ministères et des principales entités publiques.

En tant que secrétaire d'État au budget, j'étais directement responsable de la gestion globale et de la mise en œuvre du budget de l'État portugais. Je devais notamment veiller à ce que les différentes entités publiques respectent leur budget. J'étais également responsable, pendant la mise en œuvre du budget, de la gestion du renforcement et de la réaffectation des allocations budgétaires entre les ministères et les agences publiques, dans les limites légales établies dans le budget de l'État.

Après la mise en œuvre finale de chaque budget, j'étais également chargé de rendre compte au Parlement national en préparant les comptes des administrations publiques. J'étais également chargé de contrôler l'exécution du budget tout au long de l'année et de rédiger des rapports mensuels sur l'exécution du budget de l'État.

En outre, j'étais responsable de la mise en œuvre d'une réforme ambitieuse de la gestion des finances publiques et des amendements à la loi-cadre budgétaire nécessaires à la mise en œuvre de cette réforme.

En tant que secrétaire d'État au budget, j'ai également supervisé l'IGF (l'entité responsable des audits internes de l'État portugais) dans le cadre de l'audit et de l'évaluation de la légalité et de la régularité des dépenses publiques des services publics. À ce titre, j'étais responsable de l'analyse et de l'approbation d'un très grand nombre d'audits réalisés par l'IGF auprès des différentes entités publiques du Portugal.

Au fil des ans, lorsque j'occupais des postes de direction au ministère des finances, en tant que ministre des finances et secrétaire d'État au budget, j'ai élaboré et mis en œuvre sept budgets d'État. J'ai donc été l'un des principaux responsables, au sein du ministère des finances, du redressement des finances publiques au Portugal au cours de la dernière décennie. En 2022, le Portugal enregistrait un déficit budgétaire de seulement 0,3 % du PIB, l'un des plus bas de l'Union européenne (UE). Le Portugal a également été le troisième pays le plus performant de l'UE dans la réduction de sa dette publique entre 2015 et 2022.

En tant que directeur général du bureau de recherche du ministère de l'économie (2010-2014), l'entité responsable de la planification et de la stratégie du ministère de l'économie, j'étais chargé d'assister et de contrôler l'élaboration des budgets des entités de ce ministère, et de fixer les cibles et les objectifs correspondants. J'étais également chargé d'assister, de suivre et de superviser l'exécution de leur budget et de soutenir le ministère de l'économie dans ce domaine.

En tant que directeur général de l'Office de recherche, j'étais également responsable du service financier, c'est-à-dire de l'élaboration et de l'exécution du budget de cette direction générale. En tant que vice-recteur d'une université (depuis 2022), je soutiens l'élaboration du budget de l'université et suis chargé de superviser la mise en œuvre de ses principaux projets d'investissement.

Enfin, en tant que professeur d'économie et de finances publiques, je me suis principalement efforcé, tout au long de ma carrière et de mes recherches académiques, de promouvoir l'efficacité dans l'utilisation des fonds publics et la gestion des finances publiques.

2. Quelles sont les principales réalisations de votre carrière?

L'une des principales réalisations de ma carrière professionnelle a été ma contribution à l'évolution très positive des finances publiques du Portugal au cours de la période pendant laquelle j'ai servi au ministère des finances (2015-2022), en tant que ministre des finances du Portugal et en tant que secrétaire d'État au budget. Ces progrès résultent de l'aboutissement des efforts et des réformes mis en œuvre au Portugal au cours de la dernière décennie.

Grâce à ce travail, le Portugal a dégagé en 2019 son premier excédent budgétaire de ces 50 dernières années. Après la pandémie, en 2021, le Portugal a été l'un des premiers pays européens à revenir à un déficit budgétaire inférieur à 3 %, tandis qu'en 2022, il a enregistré un déficit budgétaire de seulement 0,3 %, l'un des plus faibles de l'UE.

Entre 2015 et 2022, le Portugal a réalisé la deuxième plus grande réduction de son déficit budgétaire dans l'UE et la troisième plus grande réduction de la dette publique (en % du PIB). En 2015, lorsque j'ai pris mes fonctions au ministère des finances, le Portugal était encore soumis à la procédure de déficit excessif, avec un déficit budgétaire de 4,4 %, malgré les efforts déployés précédemment. Ces dernières années, la gestion des finances publiques au Portugal a été largement saluée par les institutions internationales telles que la Commission européenne et le FMI. En 2015, la dette publique du Portugal était classée dans la catégorie spéculative. Elle est désormais notée A et le Portugal fait actuellement partie du groupe des pays de l'UE financés par les taux d'intérêt les plus bas sur les marchés financiers. Cette évolution très positive des finances publiques a eu lieu dans un contexte où la reprise de l'économie et de l'emploi s'est faite parallèlement à la mise en œuvre d'importantes politiques sociales et environnementales et de politiques visant à améliorer la compétitivité du pays.

Une autre étape importante de ma carrière professionnelle a été la gestion économique et financière pendant la pandémie. En tant que ministre des finances, j'ai eu la responsabilité, au sein du gouvernement, de négocier, de mettre en œuvre et de financer les principales mesures d'impact financier pour faire face aux conséquences de la pandémie dans un contexte très incertain. En peu de temps, il a fallu approuver de nouveaux programmes exceptionnels pour soutenir les familles et l'emploi, ainsi que des mesures pour soutenir les entreprises et préserver la capacité de production du pays. Ces nouveaux programmes de grande envergure comprenaient du chômage technique (soutien d'une partie significative des salaires des entreprises des secteurs touchés), un soutien exceptionnel aux chômeurs et aux indépendants, d'importantes mesures pour financer la liquidité des entreprises et un soutien spécial aux secteurs les plus touchés, notamment les transports, le tourisme et l'hôtellerie. Ce programme de mesures a été partiellement financé par des programmes européens tels que SURE et REACT-UE.

Dans le même temps, il a fallu activer toutes les structures et procédures de contrôle nécessaires pour assurer la mise en œuvre financière de ces régimes dans un souci de régularité et d'efficacité économique.

Ces politiques publiques exceptionnelles ont eu des effets très positifs sur l'emploi et sur la préservation de la capacité de production de l'économie portugaise. Bien que la pandémie ait provoqué la plus forte baisse de l'activité économique depuis la Seconde Guerre mondiale, l'emploi au Portugal est resté relativement stable et, en 2022, après la fin de la pandémie, l'emploi a atteint un niveau record. L'économie s'est également redressée rapidement en 2022, et le PIB était déjà supérieur de 3,5 % à son niveau de 2019, l'année précédant la pandémie. Dans le même temps, les finances publiques se sont rapidement améliorées et, en 2022, elles étaient presque équilibrées, avec un déficit budgétaire de seulement 0,3 %, l'un des plus faibles de l'UE. La bonne gestion des finances publiques pendant la pandémie a été un facteur fondamental. Nous n'avons pas hésité à apporter un soutien important aux entreprises et aux familles, mais nous avons également veillé à ce que ce soutien soit ciblé (destiné aux personnes les plus touchées) et temporaire, afin que les finances publiques puissent se redresser rapidement à la fin de la pandémie.

3. Quelle est votre expérience professionnelle au sein d'organisations internationales multiculturelles et plurilingues ou d'institutions établies en dehors de votre pays d'origine?

J'ai coordonné l'Ecofin pendant la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2021. En tant que ministre des finances, j'étais membre de l'Ecofin et de l'Eurogroupe, et j'ai participé à leurs réunions chaque mois. Les fonctions de coordinateur de l'Ecofin, tout comme celles des membres de l'Ecofin et de l'Eurogroupe, impliquaient des contacts multilatéraux et bilatéraux étroits et fréquents avec les gouvernements des différents pays européens et avec les institutions de l'UE, telles que la Commission européenne et le Parlement européen.

J'ai été élu président du conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) alors que j'étais ministre portugais des finances (2021-2022).

J'ai été membre du conseil des gouverneurs d'institutions internationales telles que le Mécanisme européen de stabilité, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale (2020-2022), en tant que ministre des finances du Portugal.

En tant que directeur du bureau de recherche du ministère de l'économie, j'ai eu des contacts et des réunions très fréquents, y compris dans le cadre de groupes de travail, avec des institutions internationales telles que l'OCDE, le FMI, la Banque mondiale et la Commission européenne.

J'ai décroché mon doctorat en économie et j'ai travaillé au Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux États-Unis (2003-2008), une université fortement axée sur l'international, où la plupart des enseignants, des chercheurs et des étudiants viennent du monde entier.

4. Avez-vous reçu quitus pour les tâches que vous avez accomplies précédemment dans le domaine de la gestion, pour autant que cette procédure soit d'application?

Le Portugal ne dispose pas d'une procédure de décharge similaire à celle de l'UE. Toutefois, dans le cadre de la responsabilité à laquelle je suis tenu, la décharge a toujours été accordée par le Parlement portugais au cours des sept années où j'ai été ministre des finances, période pendant laquelle j'étais responsable de l'exécution du budget en approuvant les comptes des administrations publiques.

5. Quel poste avez-vous précédemment occupé à la suite d'une nomination politique?

J'ai été nommé ministre d'État aux finances (2020-2022) et secrétaire d'État au budget (2015-2020) par le président de la République du Portugal, après avoir été proposé par le Premier ministre. J'ai exercé ces fonctions en toute indépendance, sans appartenir à aucun parti politique.

J'ai été nommé directeur du bureau de recherche du ministère de l'économie (2010-2013 et 2013-2014) et conseiller du secrétaire d'État à l'économie (2009-2010).

6. Quelles sont les trois décisions les plus importantes auxquelles vous ayez participé au cours de votre carrière?

Tout d'abord, en tant que ministre des finances, il s'agissait de décider de l'ensemble des mesures de soutien économique et financier destinées à faire face à la pandémie. Dans une situation très difficile, nouvelle et incertaine, j'ai dû négocier et valider le programme de mesures indispensables à la protection des familles et au maintien de l'emploi, des entreprises et de la capacité productive de l'économie portugaise pendant la pandémie, tout en veillant à ce qu'elles soient mises en œuvre dans un cadre de régularité et de contrôle.

Ensuite, il s'agit des décisions relatives aux réformes et mesures budgétaires et financières visant à améliorer l'état des finances publiques du Portugal alors que j'étais ministre des finances et secrétaire d'État au budget entre 2015 et 2022. Cette série de mesures s'est avérée décisive pour permettre au Portugal de sortir de la procédure de déficit excessif à laquelle il était soumis depuis 2015, avec un déficit budgétaire de 4,4 %, pour atteindre un déficit budgétaire de seulement 0,3 % en 2022, l'un des plus bas de l'UE, et pour atteindre la troisième réduction la plus importante de l'UE entre 2015 et 2022.

Enfin, en tant que ministre des finances et secrétaire d'État au budget au sein d'un gouvernement minoritaire, j'ai joué au fil des ans, au cours de sept budgets, un rôle clé dans la négociation du projet de budget de l'État portugais et des mesures correspondantes, afin d'obtenir le soutien de plusieurs autres partis au sein du parlement portugais. Il s'agissait de décisions difficiles et très importantes, car l'approbation du budget de l'État et la stabilité politique et économique qui en découlait en dépendaient. Dans le même temps, il était essentiel de s'assurer que l'ensemble des mesures présentées dans le budget étaient efficaces et efficientes, et qu'elles contribueraient à améliorer la viabilité des finances publiques du Portugal.

Indépendance

7. Le traité dispose que les membres de la Cour des comptes exercent leurs fonctions «en pleine indépendance». Comment respecteriez-vous cette obligation dans l'exercice de vos futures fonctions?

L'indépendance est l'une des valeurs fondamentales qui doivent guider les travaux de la Cour des comptes européenne (CCE), comme le prévoient le traité et le code de conduite de la CCE.

Être indépendant signifie n'accepter aucune instruction d'un gouvernement ou de toute autre entité publique ou privée. Cela signifie également être libre de toute influence qui pourrait compromettre, ou sembler compromettre, l'exercice des fonctions de membre de la CCE.

Je n'exerce aucune fonction politique et je n'ai pas d'autres activités ou intérêts commerciaux qui pourraient soulever des doutes quant à mon indépendance.

Je m'engage à exercer mon mandat, si je suis nommé membre de la CCE, de manière impartiale et indépendante, et à fonder mon jugement professionnel sur des preuves empiriques et des données objectives, appropriées et fiables.

Si, dans l'exercice de mes fonctions, je suis confronté à un conflit d'intérêts potentiel ou à une situation qui semble simplement constituer un conflit d'intérêts, je prendrai immédiatement des mesures et demanderai l'avis du comité d'éthique et du président de la Cour des comptes

européenne. Si nécessaire, je me retirerai de l'activité concernée, dans le strict respect du code de conduite des membres de la CCE et du cadre éthique de ses membres.
Tout au long de ma carrière professionnelle, et dans les différentes fonctions que j'ai exercées, j'ai toujours été guidé par des principes d'indépendance, de rigueur et d'objectivité.

8. Vous ou vos proches (parents, frères et sœurs, partenaire, enfants), participez-vous à des activités commerciales, avez-vous des intérêts au sein d'une société de participation financière ou êtes-vous tenu par des engagements susceptibles d'aller à l'encontre de vos futures responsabilités?

Non. Ni moi ni mes proches parents n'avons de participations ou d'engagements qui entrent en conflit avec mes fonctions de membre de la Cour des comptes européenne.

9. Êtes-vous disposé à communiquer tous vos intérêts financiers et autres engagements au président de la Cour des comptes, et à les rendre publics?

Oui, je suis prêt à divulguer tous mes intérêts et engagements financiers et à les rendre publics. En raison des fonctions publiques que j'ai exercées dans le passé, il a été possible d'examiner mes intérêts financiers et mes engagements depuis 2010.

10. Êtes-vous actuellement partie à une action en justice en cours? Précisez, le cas échéant.

Non, je ne le suis pas.

11. Occupez-vous une fonction ou exercez-vous un mandat politique? Si oui, à quel niveau? Avez-vous occupé une fonction politique au cours des 18 derniers mois? Précisez, le cas échéant.

Non, je n'exerce actuellement aucune activité ou rôle exécutif en politique et je n'ai occupé aucune fonction politique au cours des 18 derniers mois. En outre, je n'ai jamais appartenu à un parti politique. Les fonctions publiques que j'ai exercées dans le passé l'ont toujours été à titre indépendant.

12. En cas de nomination en tant que membre de la Cour des comptes, êtes-vous disposé à renoncer à tout mandat électif ainsi qu'à tout poste à responsabilité au sein d'un parti politique?

Comme je l'ai indiqué dans ma réponse à la question 11, je n'occupe actuellement aucun mandat électif ni aucune fonction au sein d'un parti politique et je n'ai pas l'intention d'adhérer à un parti politique.

13. Comment géreriez-vous une grave affaire d'infraction, voire de fraude ou de corruption dans laquelle des citoyens de votre État membre d'origine seraient impliqués?

Tous les cas d'irrégularité ou de fraude doivent être traités exactement de la même manière, quel que soit l'État membre. J'estime que la fraude et la corruption sont totalement inacceptables et je prône une politique de tolérance zéro à cet égard.

Si un soupçon de fraude ou de corruption était détecté dans le cadre d'un audit, il serait rapidement transmis à l'OLAF ou au Parquet européen, selon le cas, dans le respect total des procédures de la CCE. Dans ce cas, je soutiendrais pleinement les équipes d'audit et je travaillerais en collaboration avec le service juridique et le président de la CCE.

Exercice des fonctions

14. Quelles devraient être, selon vous, les principales caractéristiques d'une bonne gestion financière au sein d'un service public? Comment la Cour des comptes pourrait-elle contribuer à la faire appliquer?

Une bonne gestion financière est essentielle pour garantir que les politiques et les décisions publiques profitent au maximum aux citoyens et contribuent à renforcer la confiance de ces derniers dans les institutions publiques.

La bonne gestion financière doit garantir des performances économiques et financières saines, en respectant les principes d'économie, d'efficience et d'efficacité: elle doit veiller à ce que les fonds publics soient utilisés de manière efficiente, en garantissant le meilleur rapport possible entre les fonds utilisés et la réalisation des objectifs, et doit promouvoir l'efficacité, en d'autres termes la capacité à atteindre les objectifs fixés.

Les objectifs des mesures et des programmes doivent être établis à l'avance et sur la base d'une décision éclairée sur leurs coûts et leurs avantages. Les progrès dans la réalisation des objectifs doivent être suivis à l'aide d'indicateurs appropriés. Comme le prévoit l'article 33 du règlement financier, les objectifs doivent être spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps. L'exécution du budget et des programmes doit se faire dans la plus grande transparence. Son exécution doit faire l'objet d'un rapport régulier au Parlement européen et au Conseil. Une culture de bonne gestion financière doit garantir que les informations et les données sont facilement accessibles et compréhensibles, afin de permettre un contrôle démocratique approprié.

Des mécanismes solides de contrôle interne doivent être mis en place pour permettre une évaluation appropriée

des risques et garantir la qualité et l'exactitude des informations communiquées, la régularité et la légalité des dépenses encourues, ainsi que l'efficience et l'efficacité de l'utilisation des fonds publics. Une bonne utilisation des technologies de l'information est essentielle pour améliorer la gestion financière et les systèmes de contrôle interne.

La Cour des comptes européenne (CCE) joue un rôle clé dans la promotion du principe de bonne gestion des finances publiques. Elle a pour mission d'effectuer des audits et des rapports afin d'évaluer la qualité de la gestion des finances publiques, à savoir si elle respecte les principes d'économie, d'efficience et d'efficacité, ainsi que la légalité et la régularité des dépenses. La CCE contribue ainsi à une plus grande transparence et à une plus grande responsabilité des décideurs, ainsi qu'à une gestion saine des finances publiques. Les travaux de la CCE incitent fortement les entités publiques à promouvoir une bonne gestion financière, car elles savent qu'elles feront l'objet d'une évaluation minutieuse et transparente de la part de la CCE, l'auditeur externe indépendant de l'UE. En outre, les audits de la CCE permettent d'identifier les lacunes et les domaines dans lesquels les performances financières devraient être améliorées, et de formuler des recommandations sur la manière d'y parvenir. Celles-ci peuvent ensuite être utilisées par les décideurs pour améliorer la gestion des finances publiques. Il est important de mettre l'accent non seulement sur les lacunes, mais aussi sur les bonnes pratiques qui peuvent être suivies.

Pour que les recommandations de la CCE aient un impact, il est important qu'elles soient formulées de manière claire et précise, et qu'il y ait un suivi ultérieur pour évaluer leur mise en œuvre. Le travail d'audit de la CCE aura également plus d'impact s'il est effectué en temps opportun, de sorte qu'il puisse être utilisé par les décideurs et les fonctionnaires, et s'il existe une bonne relation de travail avec le Parlement européen, en particulier avec la commission du contrôle budgétaire (CONT) du Parlement européen, de sorte que son travail d'inspection du budget de l'UE puisse s'appuyer sur les informations produites par la CCE.

15. En vertu du traité, la Cour est tenue d'assister le Parlement dans l'exercice de sa fonction de contrôle de l'exécution du budget. Comment amélioreriez-vous la coopération entre la Cour et le Parlement européen (sa commission du contrôle budgétaire, en particulier) en vue de renforcer à la fois le contrôle public des dépenses et son efficacité économique?

Le Parlement européen joue un rôle essentiel dans l'inspection et le contrôle de l'exécution du budget de l'UE afin de garantir que les dépenses sont effectuées conformément à la loi et de la manière la plus efficace et efficiente possible en vue d'améliorer la vie des citoyens de l'UE.

L'une des principales tâches de la CCE est d'aider le Parlement européen à exercer ses pouvoirs de contrôle sur l'exécution du budget, comme le prévoit l'article 287 du traité. Le Parlement européen, et en particulier la commission CONT, devrait donc être le partenaire le plus proche de la CCE, et tout devrait être mis en œuvre pour améliorer la coopération effective entre ces institutions.

Il incombe à la CCE de fournir toutes les informations et données pertinentes pour l'activité du Parlement européen. Il convient de mettre en place un canal de communication permanent et intensif la CCE et le Parlement européen, par le biais de contacts formels ou informels, y compris des réunions régulières entre les membres de la CCE et la commission CONT et leurs équipes, afin de permettre l'échange d'informations, de points de vue et de priorités. Cela permettra à la CCE de mieux comprendre les besoins du Parlement européen et la meilleure façon d'y répondre.

Les rapports de la CCE au Parlement européen devraient être renforcés. Lors de l'établissement du programme de travail de la CCE, il est essentiel que les idées et les préoccupations du Parlement soient prises en compte afin de refléter ses priorités et de suggérer les thèmes à auditer. Cette interaction entre la CCE et le Parlement est décisive pour la sélection des thèmes les plus importants, les plus pertinents et les plus percutants. Pour renforcer le contrôle de l'optimisation des dépenses, il est également important d'augmenter le nombre de rapports spécifiques et spéciaux dans les domaines présentant un risque accru et un impact économique et financier important.

En outre, les rapports et les avis de la CCE doivent être présentés en temps opportun et en parallèle avec le processus de décharge et le processus législatif, afin qu'ils soient aussi pertinents que possible pour le processus de prise de décision. À ce titre, la CCE devrait s'efforcer d'être proactive et de suivre l'agenda législatif afin d'être prête à réagir rapidement en cas de demande.

16. Quelle valeur ajoutée apporte selon vous la réalisation d'audits de la performance? De quelle façon devrait-on tenir compte des conclusions de ces derniers pour ce qui est des procédures de gestion?

L’audit de performance est un élément clé de l’audit. Il complète l’audit financier et l’audit de conformité et a gagné en importance ces dernières années.

Sachant que les fonds publics sont toujours limités, nous devons veiller à ce qu’ils soient utilisés de la meilleure façon possible au service de l’UE et de ses citoyens. L’audit de performance évalue spécifiquement l’économie, l’efficacité et l’efficience dans l’utilisation des fonds publics: il est important d’évaluer non seulement l’efficacité, c’est-à-dire si les objectifs fixés sont atteints, mais aussi l’efficience, c’est-à-dire si les avantages produits sont obtenus au coût le plus bas possible, ou si, avec les coûts correspondants, il ne serait pas possible d’obtenir des avantages plus importants pour les citoyens.

L’audit de performance a une forte valeur ajoutée et un impact très positif sur la société. Il permet d’améliorer les politiques et les décisions publiques, en augmentant leur efficacité et leur efficience, et contribue ainsi au bien-être des citoyens de l’UE.

Dans le cadre de mes fonctions au ministère des finances, l’un des principaux aspects qui m’ont motivé a été de contribuer à améliorer l’efficience et l’efficacité de l’État portugais et de ses politiques publiques. En tant que ministre des finances, et avant cela en tant que secrétaire d’État au budget, ma priorité était d’évaluer l’efficacité et l’efficience potentielles de toutes les mesures proposées par les différents ministères et ayant un impact économique et financier. Je veillais également à ce que des modifications soient apportées aux mesures en place afin d’en améliorer l’efficacité. À ce titre, disposer de rapports d’audit de performance, ou d’autres analyses de performance, évaluant rigoureusement et objectivement l’efficacité et l’efficience des programmes ou mesures existants, et comportant des propositions claires et réalisables de changements susceptibles d’en améliorer l’efficacité et l’efficience, s’avérait très utile, et souvent décisif.

En tant que directeur du bureau de recherche du ministère de l’économie, l’une de mes principales tâches consistait à évaluer l’efficience et l’efficacité des principales mesures du ministère de l’économie, en utilisant souvent des rapports de performance ainsi que d’autres analyses et sources d’information. En outre, en tant que professeur d’économie et de finances publiques, la promotion de l’efficacité dans l’utilisation des fonds publics a toujours été au cœur de ma carrière universitaire et de mes recherches scientifiques.

À mon avis, en évaluant l’économie, l’efficience et l’efficacité des politiques et des programmes publics, les audits de performance apportent donc une contribution très importante à l’amélioration de la conception des politiques publiques et aident les décideurs et les fonctionnaires à prendre des décisions plus éclairées sur l’affectation des fonds publics. En outre, les audits de performance peuvent inclure des recommandations spécifiques sur la manière d’améliorer la performance des programmes et des mesures. Enfin, les audits de performance contribuent à accroître la transparence en ce qui concerne l’efficience et l’efficacité de l’utilisation des fonds publics. Les audits de performance contribuent donc à responsabiliser les décideurs et les agents publics et à créer un contexte plus favorable à l’introduction de réformes et de changements qui améliorent les politiques et les programmes publics.

17. Comment pourrait-on améliorer la coopération entre la Cour des comptes, les institutions de contrôle nationales et le Parlement européen (commission du contrôle budgétaire) en matière de contrôle du budget de l'Union européenne?

Ces trois institutions ont pour objectif commun de contribuer à la bonne gestion des finances publiques et à l'utilisation efficiente et efficace des fonds publics. C'est pourquoi il est essentiel de renforcer la coopération entre ces entités pour améliorer l'efficacité de l'audit budgétaire de l'UE.

Comme je l'ai indiqué dans ma réponse à la question 15, le Parlement européen, et la commission CONT en particulier, devrait être le partenaire le plus proche de la CCE dans l'accomplissement de son mandat, et sa principale partie prenante. La coopération entre ces entités devrait continuer à être renforcée et améliorée. Il est donc essentiel de veiller à ce qu'il y ait une communication étroite et régulière entre les deux entités, y compris des réunions formelles et informelles entre les membres de la commission CONT et de la CCE. Cela permettra à la CCE de rédiger des rapports et de fournir des informations qui reflètent au mieux les besoins et les priorités de la commission CONT. L'amélioration de la communication et l'échange d'idées aideront la CCE à intégrer dans son programme de travail en matière d'audit les sujets considérés comme les plus pertinents et ayant le plus grand impact. En outre, pour que ces informations soient utiles au processus décisionnel du Parlement européen, il est important qu'elles soient fournies en temps utile.

Je pense qu'il est très important de continuer à renforcer la coopération entre la CCE et les institutions supérieures de contrôle (ISC) de l'UE. Les politiques importantes de l'UE, qui représentent environ 70 % du budget de l'UE, sont élaborées sur une base commune avec les États membres. Cela signifie que les ISC et les autres organismes de contrôle des États membres jouent un rôle crucial dans le contrôle de l'utilisation des fonds européens au niveau national.

La coopération bilatérale entre la CCE et les ISC devrait être approfondie en renforçant les audits conjoints. En outre, cette coopération devrait également être renforcée par des instruments tels que des sessions de formation, des programmes d'échange d'auditeurs et des examens par les pairs de la CCE par d'autres ISC. L'examen par les pairs de la mise en œuvre de la stratégie de la CCE pour 2018-2020, réalisé par d'autres ISC, en est un bon exemple.

Au niveau multilatéral, il est également important de renforcer l'impact du comité de contact des ISC de l'UE, ainsi que de l'EUROSAI et de l'INTOSAI. Cela pourrait contribuer à harmoniser les points de vue sur les sujets les plus pertinents à contrôler. Le renforcement de la coopération entre les ISC et le partage d'informations sont essentiels pour éviter la duplication des travaux et optimiser les ressources par le biais d'audits conjoints. Il est donc important que la méthodologie de contrôle et l'interprétation des règles soient harmonisées entre les différentes ISC.

Le développement du principe du contrôle unique contribuera à accroître l'efficacité dans l'utilisation des ressources d'audit, en évitant la duplication des audits et en réduisant le nombre d'audits auxquels les entités contrôlées sont soumises, ce qui simplifiera l'accès aux fonds européens. Pour l'application du principe du contrôle unique, il est essentiel que les différentes entités de contrôle coopèrent étroitement. En effet, l'application de ce principe ne fonctionnera bien que si, comme mentionné, la méthodologie d'audit et l'interprétation des règles sont harmonisées entre les différentes entités d'audit.

18. En quoi modifieriez-vous les rapports de la Cour des comptes pour donner au Parlement européen toutes les informations nécessaires sur l'exactitude des données fournies par les États membres à la Commission européenne?

L'existence de données précises et harmonisées entre les États membres est essentielle pour disposer d'informations fiables sur l'exécution du budget et l'utilisation des fonds européens. L'une des principales missions de la CCE est précisément de fournir au Parlement européen des données et des informations fiables sur la manière dont le budget est exécuté.

La CCE a attiré l'attention, dans ses rapports, sur la nécessité d'améliorer la qualité et la précision des données fournies par les États membres, y compris la nécessité d'améliorer leurs systèmes de rapport et de suivi. Je pense qu'il est très important que la CCE continue, dans ses rapports, à aller plus loin sur ce point et à mettre en évidence les principales lacunes et les domaines spécifiques où la qualité de l'information n'est pas suffisante.

Dans son travail, la CCE doit continuer à vérifier l'exactitude et la fiabilité des données fournies par les États membres, comme le prévoit la stratégie de la CCE pour 2021-2025, y compris la vérification de la fiabilité des systèmes de collecte de données et des systèmes de contrôle interne correspondants. À cette fin, la CCE devrait formuler des recommandations visant à améliorer la qualité, la fiabilité et la facilité d'accès aux informations de ces systèmes.

Un autre moyen d'évaluer la qualité des informations fournies par les États membres consiste à utiliser davantage les technologies de l'information, comme le prévoit également la stratégie de la CCE pour 2021-2025. Les technologies de l'information peuvent contribuer de manière très significative à garantir un accès sûr, fiable et plus facile aux informations pour les entités contrôlées. On peut s'attendre à ce que la CCE renforce l'utilisation de nouveaux instruments et techniques d'audit numérique qui permettent la collecte et l'analyse automatisées des données et exploitent les possibilités offertes par le Big Data et l'intelligence artificielle. Ce dernier point est particulièrement pertinent dans le contexte des défis technologiques et des changements rapides que connaît l'UE.

Autres

19. Retirerez-vous votre candidature si l'avis du Parlement sur votre nomination en tant que membre de la Cour des comptes vous est défavorable?

Je m'efforcerai, lors des entretiens et dans les réponses à ce questionnaire, d'obtenir un avis favorable du Parlement européen, ce qui est capital dans le cadre de cette procédure. Le gouvernement portugais m'a désigné sur la base de mon expérience dans le domaine des finances publiques et à l'issue d'un processus d'audition de plusieurs candidats au Parlement portugais. En fonction de l'avis du Parlement européen, je consulterai le gouvernement portugais au sujet de ma candidature.